

Ecrit par le 18 mai 2025

Le syndicat Rhône-Ventoux renouvelle sa confiance à Suez



[Le syndicat Rhône-Ventoux](#) vient de renouveler avec le groupe Suez le contrat de DSP (Délégation de service public) de l'assainissement collectif de son territoire. Cet accord, portant sur une durée de 10 ans à partir du 1^{er} janvier prochain, concerne 31 communes vauclusiennes regroupant 110 000 habitants.

« Ce nouveau contrat résulte d'une procédure de mise en concurrence qui a duré 2 ans, explique Jérôme Bouletin, président du syndicat Rhône-Ventoux. Des objectifs forts ont été fixés par le syndicat comme celui de renforcer la présence humaine sur le terrain et d'améliorer la compétence et la performance technique pour une meilleure réactivité et efficacité. Nous avons également l'ambition de développer des actions concrètes en matière de développement durable et de renforcer l'accès aux informations d'exploitation pour assurer le pilotage du contrat en toute transparence avec un contrôle permanent, au bénéfice des usagers. »

Dans le détail, cette DSP concerne la collecte, via 607 km de réseau, et la dépollution de 4 375 000m³

Ecrit par le 18 mai 2025

d'eaux usées pour le compte de 48 000 usagers. Pour cela, 32 stations d'épuration et 140 postes de relevage sont nécessaires.

Solidarité & Environnement

Ce contrat comprend notamment la création d'un fonds de solidarité de 25 000€ par an pour soutenir les familles en difficultés et la mise en place d'un numéro d'appel unique à compter du 1er janvier 2022.

Par ailleurs, une contribution à la transition écologique du territoire grâce à de nouvelles solutions environnementales telles que la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des terres agricoles, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration de Montoux et de Carpentras, permettant une réduction de 25% des consommations d'électricité, et une valorisation de 100% des graisses et sables issus de la collecte et du traitement des eaux usées, sur le territoire d'ici 2024. Plus de 1 600 tonnes de sables seront ainsi revalorisées en matériaux de terrassement.

« Nous avons mis toute notre expérience et notre savoir-faire au service d'une ambition forte, à la hauteur de l'image de ce territoire et de notre histoire commune, se félicite [Laurence Perez, directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Suez](#). Cela se traduit par l'engagement des femmes et des hommes de Suez qui vivent sur ce territoire, participent à sa vie et sont fiers de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. »



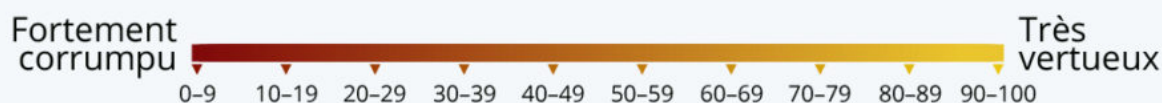
La station d'épuration des eaux usées de Carpentras. © Norman Kergoat

Un état des lieux de la corruption dans le monde

Ecrit par le 18 mai 2025

Le monde face à la corruption

Classement des pays et territoires selon le niveau de corruption perçue dans le secteur public en 2020

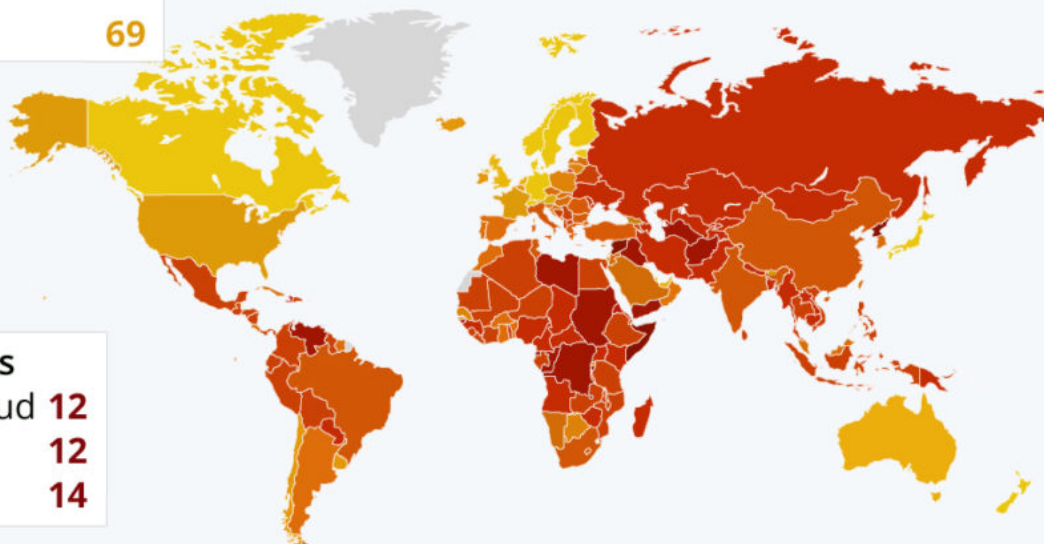


Moins corrompus

1	Danemark	88
2	Nouvelle-Zélande	88
...	...	
23	France	69

Plus corrompus

1	Soudan du Sud	12
2	Somalie	12
3	Syrie	14



Source : Transparency International



statista

Depuis l'adoption de la Convention des Nations unies contre la corruption le 31 octobre 2003, la Journée mondiale de lutte contre la corruption a lieu chaque année le 9 décembre pour attirer l'attention du public sur cette problématique. Dans son dernier [rapport annuel](#), l'ONG Transparency International évalue le niveau de corruption perçue dans le secteur public au sein de 180 pays et territoires, sur une échelle de zéro (fortement corrompu) à 100 (très vertueux). L'année dernière, les deux tiers des pays

Ecrit par le 18 mai 2025

étudiés ont obtenu un score inférieur à 50 et la note moyenne n'était que de 43, des résultats qui mettent en évidence que la [corruption reste un problème endémique](#) dans le monde.

L'organisation rapporte que l'année 2020 a été mauvaise en matière de lutte contre la corruption. Et en grande partie à cause de la pandémie de Covid-19. « Nous avons constaté que la crise sanitaire met davantage de pression sur les institutions, qui sont ainsi moins à même de lutter efficacement contre les actes de corruption », [a expliqué Roberto Kukutschka](#), l'un des auteurs du rapport. Le secteur de la santé fait notamment partie des plus affectés par la recrudescence de ce fléau, souligne l'ONG, ce qui représente un obstacle supplémentaire dans la lutte contre le virus. Dans le domaine sanitaire, la corruption peut prendre diverses formes telles que pots-de-vin, détournements de fonds, surfacturation et le favoritisme.

Comme les années précédentes, le classement des pays les moins corrompus est dominé par les pays nordiques, avec le Danemark en tête, ex æquo avec la Nouvelle-Zélande, suivis par la Finlande, la Suisse et la Suède. De l'autre côté de l'échelle, les pays les plus affectés par la corruption restaient le Soudan du Sud, la Somalie et la Syrie. Ailleurs dans le monde, le Venezuela et Haïti font aussi partie des pays les plus gangrénés par ce problème.

Dans l'Union européenne, la plupart des États se classent dans les 50 pays les moins corrompus de la planète, mais la situation reste toutefois préoccupante à l'Est, comme en Roumanie, en Bulgarie et en Hongrie : trois pays qui présentent un score de 44 sur 100. Et la France ? Elle se classe à la 23ème place avec un score de 69 sur 100, ce qui représente une légère régression par rapport au début de la dernière décennie (-2 points par rapport à 2012). Un score en déclin que l'Hexagone partage avec d'autres économies développées comme l'Espagne (-3 points depuis 2012), le Canada (-7), ou encore États-Unis (-6). Comme le révèle [une autre étude](#), les affaires de corruption les plus souvent jugées en France concernent des détournements de fonds publics et des conflits d'intérêt.

De [Tristan Gaudiaut](#) pour [Statista](#)

Châteaurenard : Ax'eau, une entreprise à 'haut potentiel'

Ecrit par le 18 mai 2025



Membre de la Communauté des entreprises à haut potentiel de Rising Sud, la société [Ax'eau](#) basée à Châteaurenard fait partie des 'pépites' de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Leader français spécialisé dans la recherche et la détection de fuites dans les réseaux de distribution, Ax'eau fait figure de champion à l'export pour [Rising Sud](#), l'agence de développement économique du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, la société basée zone d'activités de Chaffine à Châteaurenard dans son siège conçu par l'avignonnais [GSE](#) prévoit un chiffre d'affaires à l'international de 1,2M€ en 2023 contre 400 000€ en 2021.

« Depuis sa création en 2004, Ax'eau est devenu le spécialiste et leader français en hydro pathologie avec pour maîtres-mots : diagnostiquer, optimiser et pérenniser, explique la société fondée et dirigée par [Cyril Muntzer](#). L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de près de 8M€ avec 30% de croissance annuelle, possède 21 agences réparties sur toute la France, 1 école de formation interne et emploie près de 120 collaborateurs. Par son cœur de métier, Ax'eau fait écho au Plan Climat régional en contribuant à sauvegarder les ressources en eau des territoires. »

Cap à l'international

Loin cependant de se reposer sur ses acquis, Ax'eau gagne désormais du terrain à l'international notamment sur le continent africain. Le carnet de commandes affiche près de 10 nouveaux contrats pour

Ecrit par le 18 mai 2025

1M€ de missions à exploiter des Antilles à l'Afrique en passant par les Îles de l'Océan indien de Mayotte et Madagascar.

La première 'banderille' internationale a été plantée en 2018 quand la Sodeci (Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire) a confié la mission à Ax'eau de créer de toute pièce son service de recherche de fuites. Process de travail, Ingénierie, formation et transfert de compétences, mise en œuvre terrain, pilotage... 18 mois plus tard, le défi était relevé avec succès.

De cette première expérience est né le gout de l'international qui présente un très fort potentiel au regard de l'état des infrastructures et de l'accroissement de la pression environnementale liée à la demande en eau.

Dans le cadre son plan de développement 2023-25, Ax'eau a donc mis en place l'embauche d'un 'Export manager', une présence dans les salons en Afrique et en Asie, la structuration d'une offres ainsi que l'achat de matériel de recherche de fuite dédié à cette activité. Des investissements représentant près de 200 000€ sur 2 ans.

Ax'eau a mis un 'pied' à l'international à partir de 2018 avec la Sodeci (Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire).

L'exemple malgache

À l'image de nombreuses villes secondaires situées à Madagascar, outre le déficit chronique d'alimentation en eau, seul 20% de la population de Tamatave bénéficie d'une connexion privée à son domicile. Alors qu'une quantité importante de l'eau produite est perdue dans les fuites, la Jirama, compagnie des eaux et de l'électricité nationale, peine à améliorer la qualité du service public de l'eau et à étendre la couverture de son réseau aux zones périurbaines de la ville.

Depuis novembre 2020, Ax'Eau et [Hydroconseil](#), société installée à Châteauneuf-de-Gadagne spécialisée dans le renforcement des services publics essentiels pour les populations vulnérables, travaillent sur un projet visant à améliorer les performances et la gestion du réseau d'eau potable de la ville de Tamatave. Ce projet, financé par la Direction générale du Trésor via son [Fond d'étude et d'aide au secteur privé \(Fasep\)](#), permettra notamment de renforcer les capacités de la Jirama, en matière de réduction des pertes techniques et commerciales et de mettre en œuvre des actions à court terme dans le but d'améliorer la performance du réseau. Le projet, dont le budget d'étude s'élève à 620 000€, devrait mobiliser 14 experts pour une durée de 22 mois d'intervention.

Contribuer à la sauvegarde des ressources en eau

« Améliorer la performance des réseaux d'eau de Tamatave représente un beau défi pour nos équipes et nous sommes heureux de contribuer à la sauvegarde des ressources en eau sur le territoire malgache, se félicite Cyril Muntzer. Mieux comprendre l'origine des pertes techniques et commerciales du réseau, optimiser le système d'adduction en eau potable à travers un diagnostic sur le patrimoine hydraulique, identifier les actions à mettre en œuvre à court et moyen terme sont des étapes clés du projet, que nous souhaitons réaliser avec succès. Nous remercions également le Fond d'Appui au Secteur Privé de la Direction générale du Trésor pour son accompagnement financier, qui permet la concrétisation de cette importante mission. »

Ecrit par le 18 mai 2025



Créer des champions du territoire

« Le parcours d'Ax'eau est un formidable exemple d'une PME régionale qui a su, grâce à son expertise et son agilité, franchir de nouvelles positions en période de turbulence mondiale », complète [Bernard Kleynhoff](#), président de Rising Sud et président de la Commission développement économique et digital, Industrie, export et attractivité de la Région.

« Nous sommes fiers de compter cette entreprise parmi les membres de la Communauté des entreprises à haut potentiel de la région Sud, insiste ce dernier. Créée en 2020, la [Communauté des entreprises à haut potentiel](#) compte 120 entreprises implantées en région Sud depuis plusieurs années. Ni start-ups, ni grands comptes, ces sociétés – faisant un minimum de 3M€ de chiffre d'affaires et employant plus de 20 personnes – révèlent chacune un savoir-faire particulier, soutiennent l'innovation, et sont ouvertes à l'international tout en ayant un impact sur leur territoire.

« Elles recèlent chacune un véritable potentiel de développement et expriment de fortes capacités d'embauches et de formations de talents, et ce quel que soit leur secteur d'activité », explique Rising Sud dont l'objectif est d'accompagner le développement de ces entreprises afin qu'elles deviennent « les

Ecrit par le 18 mai 2025

championnes du territoire pourvoyeuses d'emplois, en changeant d'échelle de PME à ETI et au-delà ».

Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon : ensemble pour l'inclusion durable



Ce mercredi 8 décembre au Numéro 75 à Avignon, le Comité local des banques de Vaucluse ainsi que la Mission locale jeunes Grand Avignon ont abordé ensemble l'inclusion bancaire pour les personnes à fragilité financière. Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, a également

Ecrit par le 18 mai 2025

présenté quelques chiffres en faveur du tissu économique vauclusien.

C'est à la suite de leur Assemblée générale que les membres du Comité local des banques de Vaucluse, sous la présidence d'[Olivier Grégoire](#) (Directeur centre affaires entreprises Crédit Mutuel), se sont réunis autour de la table. Julien Fraysse a rappelé la volonté des pouvoirs publics de soutenir les entreprises du territoire via le Plan de relance qui entre dans sa « phase d'ingénierie ». C'est ensuite le dispositif 'un jeune, un compte' présenté par [Isabelle Gineste](#), directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, qui a animé les échanges. Objectif ? Avancer main dans la main avec les établissements bancaires en vue de faciliter les ouvertures de compte aux jeunes en difficulté et *in fine* leur insertion dans la vie active.

« Un jeune, un compte »

Isabelle Gineste a ainsi fait part des difficultés des jeunes en insertion pour ouvrir un compte bancaire dans les établissements. [Philippe Blanc](#), Directeur général adjoint du Crédit municipal Avignon, est pleinement mobilisé et souligne le cercle vicieux : « il est en effet difficile de monter un dossier car ils ne peuvent pas le faire sans posséder au préalable un compte. » Forte de 3,3 millions d'euros de budget, la Mission locale jeunes Grand Avignon œuvre au quotidien pour accompagner 5000 jeunes de 16 à 25 ans en sortie de système. « Nous sommes le volet cohésion sociale du Plan de relance », précise la directrice.

Depuis le Plan de pauvreté, davantage de fonds ont été mobilisés pour faciliter l'insertion durable, à travers la mobilité ou la formation. Les jeunes sont toutefois « confrontés à certaines difficultés au moment de déposer ces fonds en banque. » Pour pallier le problème, la Mission locale a noué un premier partenariat avec le [Crédit municipal d'Avignon](#) permettant de les alerter en cas de découvert ou autres irrégularités. « La Mission locale est alors garant et caution du lien », précise Isabelle Gineste. La Banque de France ([Gilles Duquénois](#), directeur départemental Vaucluse) intervient également pour animer des ateliers sur la bonne gestion du budget.

Offre spécifique en cas de fragilité financière

[Jérôme Cartenet](#), directeur de la Fédération bancaire française, rappelle qu'une offre spécifique existe en cas de fragilité financière. Elle permet de limiter les frais en cas d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement de compte. Seulement, « nous rencontrons des difficultés à faire accepter ces solutions. L'absence de chéquier est un frein, mais c'est le moyen le plus risqué pour être à découvert. La carte de paiement à autorisation systématique est considérée comme limitative », explique-t-il. Il propose alors de prévoir dans le partenariat la mention du caractère sécurisant et surtout transitoire de l'offre.

En collaboration avec le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Banque Postale, les directeurs d'agence ont été sensibilisés à la problématique et des fiches navettes ont été instituées pour faciliter la communication et la prise en charge du jeune. « Nous sommes fiers de ce partenariat », souligne Isabelle Gineste, disposée à s'adapter aux contraintes des organismes bancaires : garantie, réglementation, secret professionnel. L'objectif est de déployer davantage de passerelles, instaurer une synergie entre les acteurs et jouer ce rôle d'articulation entre droit à l'inclusion et accompagnement. « Nous souhaitons que

Ecrit par le 18 mai 2025

les jeunes prennent leur place dans l'économie », conclut-elle.

200M€ attribués en Vaucluse

Concernant l'économie vauclusienne à l'épreuve de la crise, Julien Fraysse ne souligne « pas de problématiques majeures de trésorerie mais quelques cas particuliers » sur lesquels la préfecture reste pleinement mobilisée. La CPME 84 a par ailleurs sollicité le sous-préfet à la Relance au regard de certaines entreprises qui attendent un nouveau report de la date de remboursement du PGE (Prêt garanti par l'État). 200M€ à minima ont été affectés en Vaucluse dans le cadre du Plan de relance à travers ses trois volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Les baisses d'impôts de production représentent 75M€, soit 1/3 du Plan de relance, devant les subventions classiques et le renforcement des fonds propres.

« Les industries commencent à sortir la tête de l'eau par rapport à la concurrence », rassure Julien Fraysse qui encourage à élaborer des dossiers dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). L'objectif étant de contribuer au financement des investissements innovants : décarbonation, ville durable ou industries agroalimentaires (IAA), qui font la typicité du Vaucluse. Concernant les subventions, 180M€ à minima ont été attribués, 100M€ dédiés à renforcer la compétitivité de l'industrie en Vaucluse. Quasiment 25 entreprises ont été retenues sur cet appel à projets.

Entre 50.000 et 100.000 euros ont été investis en Vaucluse dans le cadre de la modernisation des machines. Pour ce qui est des services, 1400 commerces ont obtenu un chèque numérique d'un montant de 500 euros, 50 entreprises un chèque Relance export. Le sous-préfet s'en remet désormais au PIA qui prend le relai. « Je compte sur votre mobilisation pour le Plan investissement France 2030. N'hésitez pas à proposer aux belles entreprises l'offre des Obligations Relance ». Le dispositif est destiné aux entreprises qui souhaitent se développer et investir sans pour autant ouvrir leur capital à des actionnaires extérieurs.

Manque de foncier

Olivier Grégoire interpelle alors le sous-préfet au sujet de l'éternelle problématique du manque de foncier en Vaucluse. « Des entreprises sont facilement tentées de sortir du département pour aller en périphérie, dans la Drôme par exemple », s'inquiète-t-il. Julien Fraysse, qui entend parfaitement les enjeux de cette problématique, évoque le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) destiné à réglementer le développement de l'urbanisation en zone inondable. Ce dernier ralentit voir stoppe bon nombre de projets, même si des digues RAR (résistantes à l'aléa de référence, ndlr.) sont construites « pour poursuivre l'activité. »

Autre enjeu majeur, le 'zéro artificialisation' à l'horizon 2030 et les ZAD (Zone à défendre) qui se multiplient en cas de projet sur une friche agricole. « C'est compliqué, mais nous allons vous accompagner au maximum avec l'Etat. Il faut mettre à contribution les promoteurs, aménageurs, qui doivent prendre leur rôle dans la densification de l'activité », appelle le sous-préfet. Dans le cadre de la reconversion des friches industrielles laissées à l'abandon, il rappelle que trois projets en Vaucluse ont

été retenus.

Opéra Grand Avignon, bienvenue à Benjamin Biolay !



Benjamin Biolay invité par les Passagers du Zinc se produira à l'Opéra d'Avignon ce samedi. Consacré meilleur artiste masculin et meilleur album de l'année en 2021, il n'a plus rien à prouver ! Il sera sur la scène de l'Opéra théâtre d'Avignon pour notre plus grand plaisir avec des reprise, tubes et ballades et la présentation en live de son dernier album «Grand Prix».

Ecrit par le 18 mai 2025



Ecrit par le 18 mai 2025

Son neuvième album «Grand prix» est sorti en juin 2020

Le titre de l'album fait référence à une passion du chanteur : la course automobile, le voyage, la vie, les victoires et les défaites : autant de mots-clés qui en sont les fils conducteurs.

Samedi 11 décembre. 20h. 34 à 42€. Opéra Grand Avignon. 4 Rue Racine. Avignon. 04 90 14 26 40. www.operagrandavignon.fr

On visite le monde ce dimanche grâce à l'Auditorium du Thor

L'Estaca ? C'est le titre de ce concert qui signifie aussi attache, lien, amarre. L'estaca, c'est le pieu auquel on amarre les barques. Ce mot désigne aussi l'affection et l'amitié. IC'est donc à un concert fraternel que nous convient quatre artistes du Chœur de l'Opéra du Grand Avignon. Fraternel car il se fera à la rencontre de la culture basque, corse, syrienne et provençale.

Sur scène, un voyage à travers les pays et les cultures

Avec le récitant Simon Calam, les guitares d'Ange Gilles et Inès Martinez. Les 4 artistes du Chœur de l'Opéra sont les ténors Julien Desplantes et Cyril Héritier, le baryton-basse Saeid Alkhouri et la basse Pascal Canitrot.

Dimanche 12 décembre. 17h. Tout Public. 8 à 19€. Salle Jean Moulin. Auditorium du Thor. 971 Chemin des Estourans. 04 90 33 96 80. [Billetterie ici](#). www.auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr

Livre : À l'assaut du Palais

Les [Editions universitaires d'Avignon](#) proposent une deuxième édition de l'ouvrage de Paul Payan 'À l'assaut du Palais : Avignon et son passé pontifical'. Une nouvelle version où l'auteur, Maître de conférences en histoire médiévale à l'université d'Avignon depuis 2003 et membre du CIHAM (Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux, UMR 5648), présente une sélection de 26 documents iconographiques, qu'il commente dans un

Ecrit par le 18 mai 2025

cahier inédit. Le tout agrémenté d'une nouvelle préface de Guido Castelnuovo, professeur d'histoire du Moyen Âge.

Ce livre doit son succès au délicat mariage entre savoir scientifique et qualité de conteur propre à l'auteur. Sur un ton proche du roman, il permet d'approcher la réalité diversifiée de la ville d'Avignon au temps des papes.

« Avignon et les papes : le binôme paraît évident depuis le début du XIV^e siècle, lorsque la papauté, délaissant Rome pendant quelques décennies, s'était installée après moult hésitations dans la cité avignonnaise. Avignon, altera Roma : cette devise est profondément ancrée dans l'imaginaire européen, explique Guido Castelnuovo dans la préface de ce livre de 140 pages.

Avignon et ses papes : irrécusable, ce doublet semble corroboré, aujourd'hui encore, par les formes, imposantes et fastueuses, du palais pontifical dominant la ville.

Avignon sans les papes : impossible de concevoir la scène tant l'empreinte pontificale se révèle à chaque coin de rue, au gré des églises rénovées, des palais-livrées cardinalices, ou encore des remparts urbains dont la nouvelle enceinte, datant de la seconde moitié du XIV^e siècle, dédouble le bâti intramuros d'une ville dont la population a décuplé en moins de 50 ans. »

Avignon change de dimension

« Une mutation plurielle semble donc en marche, une révolution pontificale avant tout, qui bouleverse la topographie urbaine et métamorphose la société avignonnaise. Imaginons : au-delà de l'éblouissant double Palais où s'affairent des centaines de curiaux au service du pape, voici les somptueuses demeures des cardinaux qui accompagnent le souverain pontife sur les rives du Rhône. Avignon change vraiment de dimension. La ville devient une cité cosmopolite, où l'on rencontre aussi bien des myriades d'ecclésiastiques et d'officiers pontificaux que de riches marchands et de puissants banquiers venus d'ailleurs. Avignon s'accroît, s'enrichit et rayonne sur toute l'Europe et ce, grâce à la papauté et à ses innombrables réussites, religieuses et politiques, culturelles et artistiques. Tout cela est vrai, mais ce n'est qu'une partie de la vérité, celle que l'on connaît le mieux et sur laquelle on a le plus écrit. De fait, Avignon, devenue au XIV^e siècle une ville des papes, tend presque à se dissimuler derrière les ornements et les triomphes pontificaux. Hier comme aujourd'hui, dans l'imaginaire français et européen - y compris auprès des historiens -, la papauté prime sur la cité, et ses papes règnent sur Avignon, son Palais et son pont. Les pages qui suivent nous racontent, dans le texte et en images, une autre histoire, altera Avenio. C'est l'histoire d'une autre Avignon, celle d'une cité qui ne vit pas qu'à l'aune des pontifes bâtisseurs de palais ou de leurs cardinaux calfeutrés au cœur d'autant de livrées cossues. Non, cette Avignon-là vit, tout à la fois et tour à tour, avec les papes, face aux papes, et malgré les papes. »

Un récit souvent méconnu

« Ce récit passionnant d'une Avignon méconnue et souvent surprenante nous est ici conté par un maître auteur, médiéviste de renom, spécialiste tant du Grand Schisme d'Occident (et, donc, de la fin des papes avignonnais) que des formes de la parenté au Moyen Âge et des usages culturels de l'iconographie religieuse. Ces pages sont à lire, à contempler pour certaines et toujours à méditer : par le biais des rapports complexes qui se nouent entre Avignon, avec ses habitants, ses institutions, ses intellectuels, et la papauté, avec ses clercs, ses officiers, ses artistes, elles nous parlent aussi de ce que signifie vivre une ville et dominer une cité ; elles nous permettent de dialoguer avec certains des esprits les plus singuliers

Ecrit par le 18 mai 2025

de cette époque faste que fut le XIVe siècle renaissant ; elles nous poussent, enfin, à réfléchir à comment et pourquoi se construit une mémoire du passé, d'un passé qui est, bien sûr, aussi le nôtre. »

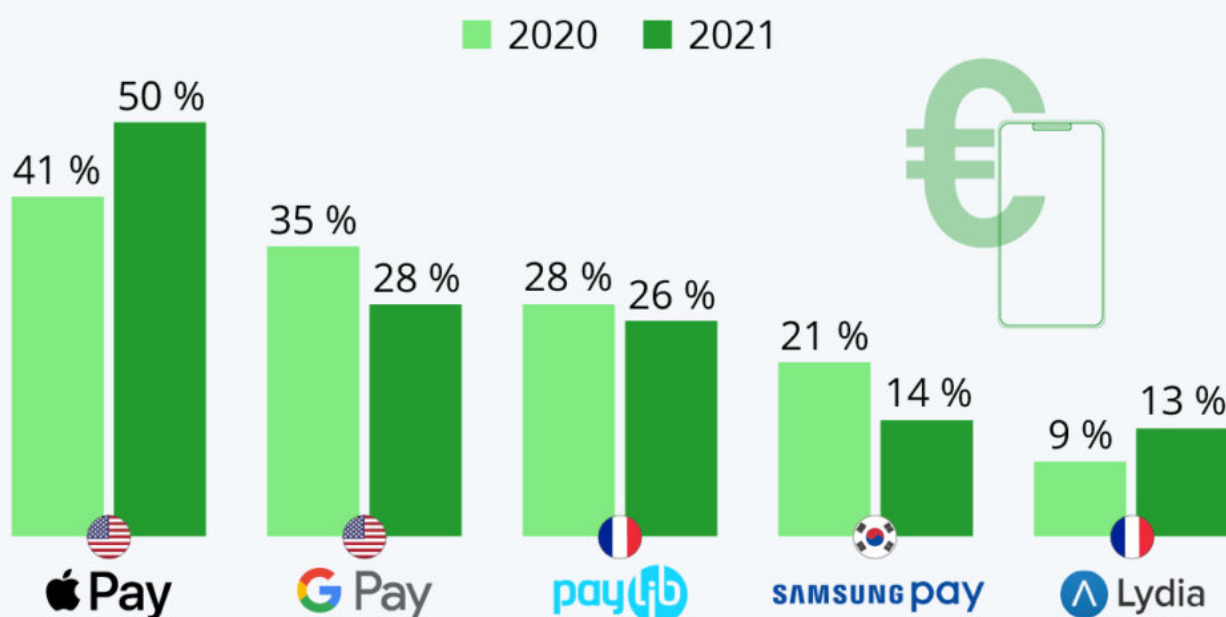
'À l'assaut du Palais : Avignon et son passé pontifical'. Paul Payan. Préface de Guido Castelnuovo. Collection Passion du patrimoine. 140 pages-Illustrations, bibliographie mise à jour 20 X 15 cm. 15€. [Editions universitaires d'Avignon](#)

Paieement mobile : les applis les plus populaires en France

Ecrit par le 18 mai 2025

Les leaders du paiement mobile en France

Part des utilisateurs ayant utilisé ces applis pour effectuer un paiement avec leur smartphone au cours de l'année passée *



* Enquêtes menées de juillet à septembre aux années indiquées.

Base : utilisateurs d'applications de paiement mobile (9 % des sondés, environ 200 utilisateurs). Sélection des services qui dépassent 10 % en 2021.

Source : Statista Global Consumer Survey



statista

Si la France est à la traîne par rapport à des pays comme la Chine ou le Royaume-Uni en matière d'[adoption des services bancaires numériques](#), ces derniers sont toutefois de plus en plus utilisés dans l'Hexagone. Selon les estimations publiées dans notre dossier sur le marché de la [FinTech en France](#), les applications de [paiement mobile](#) devraient atteindre près de 10 millions d'utilisateurs dans l'Hexagone cette année.

Ecrit par le 18 mai 2025

Ces dernières années, plusieurs banques françaises se sont mises à développer des services permettant aux clients de payer avec leur smartphone dans les magasins physiques et en ligne. Certaines banques ont choisi de proposer ces services sur des portefeuilles électroniques tiers déjà existants, tels Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Mais d'autres ont choisi de développer leurs propres applications, comme par exemple Paylib, qui est issue de la collaboration de trois banques françaises ([BNP Paribas](#), La Banque Postale, Société Générale) et qui regroupe désormais d'autres acteurs du marché.

D'après le [Statista Global Consumer Survey](#), qui compile des données de consommation sur plus de 50 marchés dans 55 pays, Paylib est l'une des applications de paiement mobile les plus populaires en France. 26 % des personnes qui utilisent leur smartphone pour faire des paiements ont déclaré avoir utilisé ce service au cours des douze derniers mois (enquête menée de juillet à septembre 2021). Les applis développées par les géants technologiques Apple, Google et Samsung ont de leur côté été citées par respectivement 50 %, 28 % et 14 % des utilisateurs. Fraîchement devenue une « [licorne](#) » valorisée à un milliard de dollars, l'entreprise française Lydia place son application dans le top 5 cette année avec 13 % d'utilisateurs, en hausse de quatre points par rapport à 2020.

Il faut bien sûr garder en tête que ces chiffres constituent avant tout des indicateurs de la popularité des différents services auprès des [utilisateurs français](#) et qu'ils ne correspondent pas forcément aux parts de marché basées sur les volumes de transactions.

De [Tristan Gaudiaut](#) pour [Statista](#)

Mutuelles, non aux raccourcis du Gouvernement !

Le Gouvernement demande aux complémentaires de geler leurs cotisations pour 2022 ce qui n'est pas tenable répondent les Mutuelles face à l'augmentation des dépenses de santé des Français et du maintien au plus bas du reste à charge. Pire, si le Gouvernement ne change pas de paradigme, le vieillissement de la population et la démographie françaises ne pourront maintenir le socle de solidarité pour la santé et il en sera fini de la plus belle protection sociale du monde.

Le Procès d'intention du Gouvernement à l'égard des mutuelles

«Les procès d'intention du Gouvernement à l'égard des mutuelles c'est un peu le Gimmick qui revient lorsqu'on a besoin de trouver un bouc émissaire parce qu'un certain nombre de décisions n'ont pas été prises, gronde Jean-Paul Benoît, le président de la Mutualité Française Sud. Car si la Sécurité sociale est

Ecrit par le 18 mai 2025

chroniquement déficitaire –et on devrait plus s’interroger sur cela-, les mutuelles n’ont pas le droit de l’être assure le patron de l’interprofessionnelle. Les mécanismes qui ajoutent à l’augmentation des tarifs des mutuelles ? Elles sont le fait de l’Etat qui taxe –depuis ces 2 dernières années- les cotisations à hauteur de plus de 15% ! L’État trouve en les mutuelles de véritables vaches à lait ! Ainsi le Hamburger est trois fois moins taxé que la cotisation de la mutuelle qui est un produit de première nécessité ! Plus de 15% de taxe, c’est deux mois de cotisation !» Tempête Jean-Paul Benoît.

Reste à charge zéro, on parie ?

«L’autre gros problème ? Le reste à charge zéro ! C’est de la publicité mensongère car le cas où le reste à charge est à zéro est très rare, notamment dans le domaine de l’optique, du dentaire et de la prothèse puisque le mécanisme réclame une très forte augmentation de la part des mutuelles. Alors que le Gouvernement avait annoncé que celui-ci serait partagé entre la sécurité sociale, les complémentaires et les professionnels de santé avec l’engagement de modération de l’évolution des tarifs, la totalité de l’effort de ces soins pèse sur les complémentaires. Ainsi la prise en charge pour la sécurité sociale est restée stable, dans certains cas les professionnels de santé ont fait des efforts sur l’enveloppe du reste à charge zéro au moyen de plafonds de facturation mais ont reportés ces tarifs en augmentant les prestations sur l’optique, le dentaire et l’audio-prothèse. Résultat ? Cela se traduit pour les complémentaires par des augmentations pharamineuses de remboursement.»

Ecrit par le 18 mai 2025



Jean-Paul Benoît, président de la Mutualité Française Sud tempête, le Gouvernement ment et pas qu'un peu !

Des coups de canifs dans le contrat ?

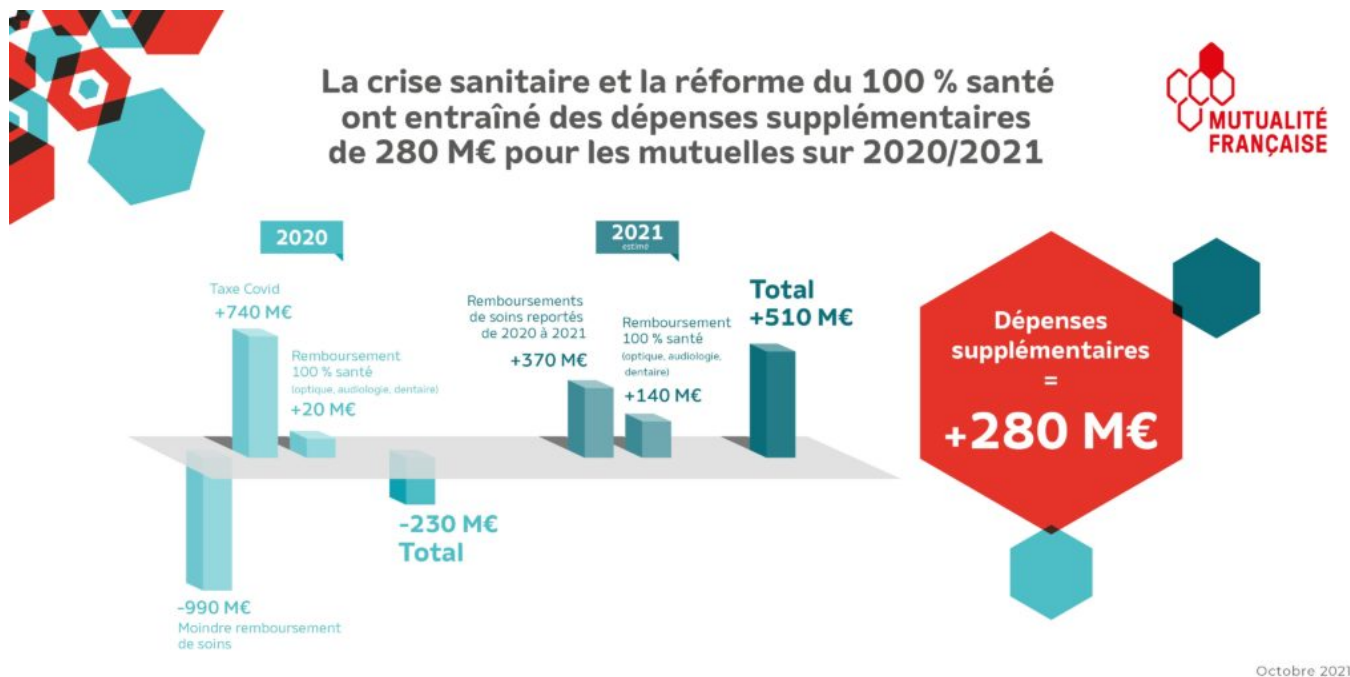
«Le niveau des cotisations des complémentaires commencent à poser des problèmes, sur une partie importante de la population notamment des retraités. Cela est le résultat de plusieurs mécanismes. La sécurité sociale ne joue plus véritablement son rôle de socle de solidarité nationale, particulièrement au niveau des tickets modérateurs (reste à charge après l'intervention de la SS) pour les personnes atteintes d'affection de longue durée, c'est aussi vrai pour les personnes âgées (notamment pour les forfaits hospitaliers). Il faut préserver le système de santé des français avec le reste à charge le plus bas des pays développés mais cela requiert de repenser et d'accroître les ressources santé et une meilleure solidarité entre les personnes de tous les âges, quel que soit leur état de santé.»

En savoir plus

Ecrit par le 18 mai 2025

Les Mutuelles ne font pas d'économie

Les mutuelles n'ont pas fait d'économie lors de la crise du Covid puisque les dépenses calculées par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) pour l'année 2020 ont chiffré les dépenses à 2,2 milliards d'euros dont 1,5 milliards d'euros de taxe Covid et 400 M€ liés à la réforme de la complémentaire santé solidaire.



Hausse inédite de santé

En septembre, ma Mutualité française a alerté les pouvoirs publics sur les comptes déficitaires des complémentaires santé de près de 900 millions d'€ sur le seul 1er semestre de 2021, en raison d'une hausse inédite des dépenses de santé. Ainsi si les cotisations augmentaient en 2022 ce serait pour faire face à l'augmentation des dépenses de santé des Français, avec l'objectif de maintenir au plus bas le reste à charge.

Des augmentations de tarif en regard des données démographiques

Vieillesse de la population, soins de plus en plus coûteux en raison d'innovations technologiques, développement des maladies chroniques : les cotisations des mutuelles ont toujours évolué au même rythme que les prestations qu'elles servent, soit 3 % par an en moyenne entre 2006 et 2018 (source DREES). Pour maintenir le niveau des cotisations au plus bas, les mutuelles ont fait baisser leur frais de gestion d'1,4 % par an depuis 2 ans. Ce sont des organismes à but non lucratif dont les marges, qui financent des innovations telles que le tiers payant, sont inférieures à 2%.

Ecrit par le 18 mai 2025



Une hausse de 1 % des cotisations en 2021 contre une hausse de 5 % des remboursements de soins pour les mutuelles




Cotisations (hors taxe)




Remboursements de soins



Octobre 2021

Fragilité psychologique

Les mutuelles exercent leur mission, à la fois en prenant en charge des patients Covid dans leurs établissements, en y déployant la vaccination et en prenant en charge de manière inédite les actes de psychologie. «Malgré l'augmentation régulière des dépenses de santé, grâce à l'intervention des mutuelles, le reste à charge des Français est le plus faible des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Et la Mutualité Française propose des solutions pour réduire les inégalités en matière de reste à charge notamment dans le domaine de la dépendance, grande oubliée du PLFSS 2022 (Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022)» rappelle Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Ecrit par le 18 mai 2025



La Mutualité Française

La Mutualité Française Sud est l'instance régionale de la Mutualité Française. Elle est présidée par Jean-Paul Benoît. L'organisation professionnelle fédère la quasi-totalité des mutuelles santé -152- et défend leurs intérêts collectifs. Les mutuelles ne versent pas de dividendes et ne pratiquent pas la sélection des risques. Elles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ces organismes interviennent dans le remboursement de dépenses des patients, couvrent les risques de prévoyance et de retraite créent et gèrent des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.